

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial (DEC)

Description

L'indicateur rend compte du taux d'obtention d'une sanction des études collégiales enregistré par les étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne, à l'enseignement ordinaire, dans les programmes de diplômes d'études collégiales (DEC) seulement.

L'obtention de la sanction est mesurée deux ans après la durée prévue des études, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant débuté des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement d'accueil ou de transition. Ainsi, le taux de diplomation des étudiants nouvellement inscrits au collégial au trimestre d'automne de 2010, dans un programme de DEC de la formation technique, comprend toutes les sanctions d'études collégiales obtenues par ces étudiants jusqu'à l'été 2015.

Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul.

Sanctions des études collégiales : diplômes d'études collégiales (DEC) et attestations d'études collégiales (AEC).

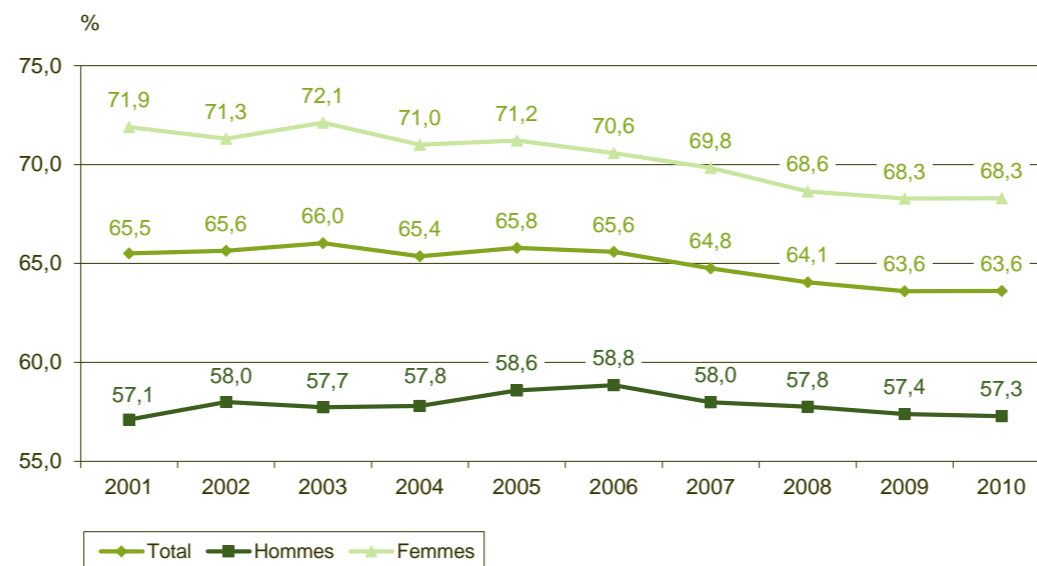
DEC : programmes de types préuniversitaire (2 ans) et technique (3 ans). Les DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement, langue seconde, philosophie, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme.

AEC : programmes de formation technique (1 ou 2 ans). Les AEC ne contiennent que de la formation spécifique.

Précaution

À partir de l'automne 2004 (date à partir de laquelle l'information est disponible), sont exclues de la population observée les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Ensemble du Québec, selon l'année d'inscription, 2001 à 2010



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
 Compilation : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
 Note : Données révisées. Prochaines données : 2011.

Analyse

Le taux de diplomation aux études collégiales deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC initial s'élève à 63,6 % parmi les étudiants nouvellement inscrits au collégial, au DEC à l'automne de 2010. Ce taux était relativement stable chez les cohortes de 2001 à 2006, mais semble entamer une légère baisse à partir de la cohorte de 2007.

Le taux de diplomation est sensiblement plus élevé chez les femmes. La différence entre les hommes et les femmes s'élevait à 14,8 points de pourcentage pour la cohorte de 2001. La différence tend à s'amenuiser pour les cohortes suivantes et atteint 11,0 points de pourcentage pour la cohorte de l'automne 2010. Cette situation semble liée à une diminution plus importante du taux de diplomation chez les femmes que chez les hommes.

Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à une plus petite échelle territoriale est invité à consulter le [fichier de données](#). Les données y sont présentées selon la région administrative du centre d'enseignement dans lequel l'étudiant est enregistré lors de sa première inscription au collégial.

